

Saint-Égrève

le journal

N°263
DÉCEMBRE 2019



Service d'aide et de soins à domicile du canton de Saint-Egrève



Accompagner à Domicile pour préserver l'autonomie



Aide à domicile

Soins infirmiers à domicile

Service prévention

Equipe Spécialisée Alzheimer

Télé Assistance

Depuis 1955 partenaire des CCAS, du Département et de l'Agence Régionale de Santé

Info services : ADPA à Saint-Egrève - 2, rue Adolpe Muguet - 04 76 40 05 58

Nous recrutons ! envoyez CV à recrutement@adpa38.fr ou www.adpa38.fr



Sud Isère TéléAlarme
Votre service de télésurveillance 24/24



ECRAM

Le savoir-faire artisanal



Vitrage isolant Rénovation
Menuiserie PVC, ALU et BOIS
Fermeture de balcons - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

Tél. 04 76 75 46 88

Fax 04 76 75 67 08

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève

DEVIS GRATUIT



Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !



EXCLUSIVITÉ LOCATION

SAINT-EGREVE
Domaine Barnave

A louer Garage en sous-sol sécurisé avec éclairage. Loyer 80 € + ch. 2 €. Caution 160 €. Dispo.

SAINT-EGREVE
20, rue Saint Robert

1P+C 33 m². 1^{er} étage. Cuisine séparée. Chauff ind gaz. Loyer 378 € + ch. 30 €. FA 420 € dont EDL 90 €. Caution 378 €. Dispo. DPE F.

ST MARTIN LE VINOUX
52, rue des Rosiers

2 P+C 47 m². Rdc. Calme. Imm. 2017. TBE. Garage. Chauff ind gaz. Loyer 573 € + ch. 40 €. FA 613 € dont EDL 150 €. Caution 573 €. Dispo. DPE : B.

SAINT-EGREVE
26, rue de la Gare

5P+C 92m². 11^e étage Balcon. 3 chambres. Loyer 822 € + ch. 62 €. FA 884 € dont EDL 250 €. Caution 822 €. Dispo. DPE : B.

SAINT-EGREVE
8, rue des Bonnais

3P+C 70 m². 4^e étage avec ascenseur. Facilité stationnement. Chauff ind gaz. Loyer 660 € + ch. 47 €. FA 696 € dont EDL 207 €. Caution 660 €. Dispo. DPE D.

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle

04 76 940 940



Gremeret
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET

Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26

remi.gremeret@hotmail.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement paysager
...

-10%
sur présentation
de ce journal



40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL

04 76 56 07 22

www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS

Société Nouvelle de Travaux Publics

CARROSSERIE de la PRIOLA



Tous travaux
de carrosserie

Grands, moyens
et petits travaux - Marbre

Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

sommaire n°263

Les élections municipales auront lieu en mars 2020.
Compte tenu de la proximité de cette échéance électorale, monsieur le maire a décidé de ne plus rédiger et de ne plus signer d'éditorial dans le journal municipal.

Toutefois, et en accord avec l'ensemble des groupes représentés au conseil municipal, la publication des expressions politiques est maintenue durant toute la période pré-électorale.

4-9 | les actualités

La tête dans les étoiles
Saint-Robert au bout des ongles
L'Association familiale recherche des bénévoles
Déchets encombrants : une recrudescence mal venue



I la Ville | 10-11 |

Rythmes de l'enfant

Saint-Egrève maintient les 4,5 jours d'école
Les principaux résultats de l'enquête
Des accueils périscolaires de qualité



I dossier | 12-15 |

Événement

Avant les fêtes, c'est déjà la fête

I les loisirs | 16-19 |

Focus

Les barbarins à l'hôpital

Événements

Tous en piste !

Noël tout foot !



- 20 Info pratique
- 21 Petites annonces
- 22 Expression politique

Dépôt légal : décembre 2019
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72
Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 900 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Directeur de Publication : Véronique Jaubert
Rédactrice en chef : Amandine Venet ■ Rédaction : Amandine Venet, Bruno Gimmig,
Secrétariat de rédaction : Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand
Maquette : service communication

Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



La tête dans **les étoiles** !

Soirée chaud bouillante à La Vence Scène pour la nouvelle édition du Tremplin jeunes talents. Une fois de plus, les onze groupes sélectionnés par les équipes de La Vence Scène et du pôle jeunesse pour assurer le show ont littéralement déchaîné le public le temps d'une soirée certifiée 100% sans temps mort. Il faut dire que les agents municipaux ont mis en place des conditions exceptionnelles pour accueillir les moins de 25 ans qui se sont déchaînés sur les planches.

Preuve de l'éclectisme des talents locaux, la soirée a oscillé entre rock (tendance métal) et hip hop en passant par la danse orientale, le chant, la gymnastique et même... la magie. Après de longues délibérations, le jury, auquel le jeune Enzo, chanteur issu de L'Unisson qui a cette année participé à The Voice Kids sur TF1, a pu désigner le vainqueur de cette nouvelle édition. Et ce sont donc le chanteur Imraan et le groupe rock Till Vertigo qui ont décroché les étoiles ! ■



Zapping du mois

NOVEMBRE

Jeudi
2



Partenaires !

C'est au Fontanil que le maire Daniel Boisset a retrouvé ses homologues des communes voisines, Stéphane Dupont-Ferrier et Yannik Ollivier, pour signer une nouvelle convention liant les écoles de musique des trois villes. Le réseau qui existait déjà entre L'Unisson et Fonta'musique s'est étendu au Foyer arts et loisirs (FAL) de Saint-Martin-le-Vinoux. Cette collaboration des enseignements musicaux permet un maillage du territoire harmonieux et une meilleure accessibilité à la culture musicale pour les habitants.

Des actions communes, comme des enseignements ou des concerts, la formation des professeurs ou encore des projets tels que Le Labo musik'n djeuns sont au programme !

Inscriptions sur les listes électorales

En 2020, se profilent des échéances électorales qui concernent tous les citoyens dès lors qu'ils sont majeurs. Pour pouvoir y participer sereinement il faut bien évidemment être inscrit sur les listes de sa commune de résidence. Chaque Français qui atteint ses 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'un jeune n'a pas pu avoir lieu à cause d'un recensement tardif ou d'un déménagement après le recensement par exemple, il est possible de régulariser la situation auprès de la mairie ou du tribunal d'instance. Après un changement d'adresse, pour pouvoir voter dans sa

nouvelle commune ou dans son nouveau bureau de vote, il est possible de se présenter en mairie personnellement muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Évolution majeure par rapport aux habitudes passées, il n'est plus nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre. En effet, la date butoir a été repoussée à six semaines avant les élections. Ainsi, pour participer aux élections municipales du 15 mars 2020, il faut impérativement s'inscrire avant le 7 février prochain. Les jeunes qui atteindront leur majorité entre le 7 février et le 13 mars seront toutefois inscrits automatiquement et pourront aussi s'exprimer dans les urnes ! ■



INSCRIPTIONS EN LIGNE : il est également possible de s'inscrire en ligne sur les listes électorales sur service-public.fr. Il est aussi possible de vérifier si l'on est bien inscrit sur les listes et dans quelle commune sur : service-public.fr/particuliers/vosdroits/1216396

Saint-Robert au bout des ongles

À peine une petite quinzaine de jours après son installation, l'agenda de Nadia Kessairi se remplit déjà de belle manière. Il faut dire que l'onglerie que vient d'ouvrir la jeune femme rue de Saint-Robert est la seule boutique du genre entre Grenoble et Voiron. Travaillant dans la ville centre de l'agglomération, cette habitante de Voreppe souhaitait non seulement créer sa propre entreprise mais aussi se rapprocher de chez elle. En créant Grain de beauté, le premier bar à ongle de la ville, elle fait coup double et le bonheur des "fashionistas".

Pour poser à ses clientes de faux ongles plus vrais que nature, Nadia utilise "principalement de l'acrylique. Je peux aussi faire un peu de gel, mais je suis plus spécialisée en acrylique", cette technique qui permet de poser et de construire des prothèses ongulaires capables de tenir en place entre trois et quatre semaines.

Pailletées, marbrées... les extrémités prennent ici de la couleur à volonté puisqu'en plus de poser de faux ongles, Nadia les décore. Mais la tendance actuelle



Un début de soin réalisé par Nadia Kessairi

est essentiellement aux "baby boomers. Un dégradé délicat qui part du rose pâle vers le blanc. Ça a remplacé la french manucure, c'est plus technique mais tout le monde en raffole, aussi bien les jeunes filles que les dames". Pour profiter du talent de Nadia Kessairi, il est essentiel de prendre rendez-vous d'autant

plus à l'approche des fêtes de fin d'année. "Je consacre environ une heure à un soin", souligne la jeune femme qui indique que "ce doit être un moment de détente pour mes clientes. On en profite pour parler". ■

En savoir + : 06 11 45 98 03

Des huîtres à Saint-Égrève, c'est du bulot !



Julie Montagne est un patronyme tout indiqué pour qui habite dans les environs de la capitale des Alpes. Pourtant, si la jeune femme est installée depuis dix ans dans la région, elle reste fidèle à ses origines oléronnes. C'est d'ailleurs pour vendre le produit le plus emblématique de l'île, les huîtres Marennes, que Julie s'est récemment installée sur le marché de fin de journée du jeudi (parc Marius Camet) où elle compte bien être présente

jusqu'en mars prochain. Fine de Claire, spéciale de Claire ou encore pousse en Claire, la commerçante retourne chaque semaine s'approvisionner chez un producteur de Marennes-Oléron pour proposer des produits le plus frais possible. "Je vends aussi des palourdes, des soupes et du vin blanc", précise la commerçante qui offre la possibilité à ses clients de passer des commandes au 06 89 49 36 94 ou par courriel. ■

En savoir + : <http://huitremarennes-grenoble.com/>
huitremarennes.grenoble@yahoo.fr

L'internationale du miel

La gourmandise comme outil diplomatique. C'est un peu ce qu'il vient de se passer à Saint-Égrève à la fin du mois de novembre. Une délégation italienne venue de Cori a été accueillie à l'occasion du week-end "Miel, arts et saveurs". Pendant deux jours, les représentants de cette ville amie appartenant au réseau d'amitié international, ont non seulement échangé avec les élus de la Ville autour d'un éventuel jumelage mais ont

aussi découvert les produits des apiculteurs, des producteurs et des associations de la région. En guise d'échange de bons procédés, ils ont amené dans leurs bagages des spécialités du Lazio pour les partager avec leurs hôtes.

Francophile averti, Pietro Vitelli, ancien maire de cette commune a pour sa part saisi l'occasion pour présenter aux Saint-Égrévois son "Chant d'amour pour Lilli", un recueil de poésies disponible en français. ■



L'Association familiale cherche **bénévoles**

L'Association familiale de Saint-Égrève recherche des bénévoles pour animer des ateliers sociolinguistiques. Ces séances proposées à l'espace Europe aux adultes de toutes nationalités ont pour vocation de faciliter "l'apprentissage de la langue française (...), l'autonomie dans la vie quotidienne, la socialisation, et une ouverture à la culture française". Pour animer ces groupes

d'une dizaine de personnes, il n'est pas nécessaire d'avoir été enseignant. Un accompagnement des formateurs est même assuré. L'association recherche également des bénévoles pour l'aider à développer des actions autour du jeu sur la commune dans les ludothèques qui se tiennent à la Maison des solidarités et des familles ainsi qu'à l'Îlot des enfants. ■



La ludothèque de l'Îlot des enfants

En savoir + : associationfamilialestegreve@orange.fr / 04 76 75 27 57.

Informatique : aider les seniors !



Angello Berton, bénévole de l'atelier informatique senior, lors d'une séance de formation

Pas toujours facile d'approprier un ordinateur. Surtout quand on a passé les soixante ans et que l'on n'a jamais vraiment eu affaire à ces machines. Pour aider les seniors à dompter l'outil numérique, des bénévoles saint-égrévois s'investissent dans la mise en place d'ateliers à la Maison des

solidarités et des familles (MSF). "Ces formations s'adressent à tous les seniors. Elles comprennent quatre séances d'une heure trente le lundi après-midi et permettent aux stagiaires de découvrir le fonctionnement d'un ordinateur ou de se perfectionner sur un point précis", explique Virginie Guiol, coordinatrice de

la MSF. "Il n'y a plus que deux bénévoles Bernard Plos et Angello Berton, qui assurent ces ateliers dont la liste d'attente est du fait remplie jusqu'en mars prochain. C'est pourquoi nous recherchons des formateurs bénévoles", déplore monsieur Dimet qui s'implique dans cette action depuis sa mise en place en 2010. "Nous sommes là pour apporter de l'aide à des personnes démunies face à la machine. Lors des séances personnalisées, nous leur expliquons ce qu'il faut faire et surtout pourquoi on fait cela", explique Angello Berton. "Pour nous, un formateur, c'est quelqu'un qui utilise normalement un PC. Il suffit d'être à l'aise et curieux en informatique et d'avoir envie de transmettre à des personnes qui parfois découvrent à peine la souris", renchérit Bernard Plos.

Si les adeptes de Windows sont naturellement attendus, les personnes sachant se débrouiller sur un Mac, ou dans l'environnement Linux sont aussi les bienvenues. ■

En savoir + : 04 76 56 05 40

240 C'est le nombre de Saint-Égrévois inscrits à la numothèque métropolitaine via la bibliothèque de Saint-Égrève. Pour mémoire, ce service numérique gratuit lancé en septembre donne accès en ligne 24h/24 à des livres numériques, des films, des CD, de la presse...

Ateliers numériques à la bibliothèque

Pour se former à l'informatique, les bibliothécaires de la Ville proposent des ateliers numériques à l'espace multimédia Barnave. Gratuites, ces sessions thématiques sont ouvertes à cinq personnes et permettent de travailler sur un point précis. En fonction du programme, elles sont accessibles soit à des débutants soit à des utilisateurs plus confirmés. Création d'une boîte mail, découverte d'un logiciel, classement des photos... des sujets variés sont étudiés. Les prochains sont programmés les 13 et 17 décembre (inscription obligatoire).

BON PLAN : sur son site, la bibliothèque a mis en ligne les tutoriels de ses ateliers numériques passés (<https://urlz.fr/b7Yw>). Pratique pour se rafraîchir la mémoire !

Des logements mieux isolés grâce à **Mur/mur 2**



a bénéficié d'une aide municipale de 921 à 2 489 € de la part de Saint-Égrève. Celle-ci complète l'aide forfaitaire métropolitaine de 1 528 € et est aussi accompagnée de 894 € d'aide individuelle et de 1 578 € d'aide de l'Anah (agence nationale de l'habitat, NDLR). Cumulées, ces aides représentent près de 50 % du coût total des travaux". Un coup de pouce des plus intéressants lorsque l'on sait qu'en moyenne les économies d'énergie réalisées à l'année à la suite d'un tel chantier avoisinent les 35 %. "Il est encore trop tôt pour avoir une idée exacte de l'impact des travaux sur les factures énergétiques mais on voit déjà la différence en terme de confort", se félicite un des habitants de ces logements fraîchement rénovés. ■

C'est un véritable coup de jeune qui souffle sur la copropriété des 4 vents. Récemment, l'ensemble immobilier de la rue du Drac a en effet changé d'aspect puisque ses façades ont été entièrement isolées et rénovées. Une initiative qui a pu être réalisée grâce au soutien financier de la Métropole et de la Ville dans le cadre de la campagne Mur/mur 2. Lancée en 2016, elle permet d'accompagner les propriétaires dans la rénovation énergétique des logements, que ce soit les

copropriétés ou les maisons individuelles. Pour ces travaux, "en moyenne, chaque propriétaire a dû déboursier 13 182 €", explique Fabien Scarabelli qui suit ces dossiers pour la Ville, "en fonction de leurs revenus, une grande partie des ménages

Zoom sur...

les maisons individuelles

Mur/mur 2 accompagne aussi les propriétaires de maison individuelle dans leurs démarches d'économie d'énergie en finançant notamment une partie du diagnostic énergie de leur habitation et en les aidant à optimiser le financement des travaux avec l'Alec. Sur l'agglomération, 160 diagnostics ont été menés dont 45 à Saint-Égrève. Sur ces 45 projets de rénovation, 11 sont terminés et quatre en cours de travaux.

(875) C'est le nombre d'appartements aujourd'hui engagés dans Mur/mur 2 à Saint-Égrève. À ceux-là s'ajoutent 45 maisons individuelles dont le diagnostic énergétique a été en partie financé par la Métropole.

SERVICE PUBLIC : dès janvier prochain, la Métropole met en place un service public de l'efficacité énergétique. Dans ce cadre le dispositif Mur/Mur, initialement prévu pour durer jusqu'en 2020 sera pérennisé

Prime air bois vous connaissez ?

Pour améliorer la qualité de l'air, il est possible d'obtenir une aide pour renouveler son appareil de chauffage au bois individuel avec la prime air bois. Proposé par Grenoble-Alpes Métropole, ce dispositif permet aux particuliers d'éviter d'émettre trop de particules fines en s'équipant d'un matériel de chauffage récent et performant. La prime air bois se présente comme une "prime à la casse" qui peut s'élever jusqu'à 1 600 € (ou 2 000 € selon les ressources du foyer). Elle a pour objet d'aider les ménages à remplacer leur ancien appareil par un nouveau doté du label "Flamme verte 7 étoiles". Ce coup de pouce est cumulable avec d'autres aides financières. ■



(91) C'est le nombre de foyers saint-égrévois qui ont demandé à bénéficier de la prime air bois qui finance le renouvellement des appareils de chauffage au bois.

(55%) C'est en moyenne la part du chauffage bois dans les émissions de particules fines dans l'atmosphère. En hiver, cette part peut grimper jusqu'à 75% lors des pics de pollution.

Zapping du mois

NOVEMBRE

Vendredi
8



Passation de commandement

Une foule impressionnante a participé à la cérémonie durant laquelle le lieutenant Christophe Paluszkiwicz a transmis le commandement de la caserne de pompiers de Saint-Égrève au lieutenant Claude Bénistand.

Organisé en mairie en présence des élus du canton et de nombreux représentants de la hiérarchie des soldats du feu, ce moment a été l'occasion de rappeler l'engagement des professionnels et des volontaires qui se mobilisent chaque jour pour secourir les personnes en danger.

Neige : le bon plan de la ville

Avec des premières précipitations qui, le 14 novembre dernier, ont paralysé une partie de l'Isère (mais qui ont heureusement épargné Saint-Égrève), la saison de la neige est officiellement lancée ! Pour éviter autant que possible les désagréments liés à la neige, chaque jour pendant l'hiver, les données météo sont surveillées par le centre technique afin d'anticiper au mieux les risques d'enneigement ou de verglas. En cas d'alerte, une partie du personnel municipal est mis en astreinte pour pouvoir procéder au déneigement mécanique et manuel des voiries communales. Ils peuvent être mobilisés dès 5h du matin (6h le week-end) et la Ville dispose de deux camions et de deux tracteurs équipés de lames et de saieuses qui interviennent en priorité sur deux itinéraires clairement identifiés par le "plan de viabilité hivernale". ■



Déchets encombrants : une recrudescence malvenue



“ Il y a quatre ans, la collecte des déchets encombrants déposés de manière illégale sur la voie publique demandait 400 heures de travail annuel supplémentaire aux agents du centre technique municipal. Aujourd'hui cela représente plutôt 600 heures,” déplore Thierry Pierre, responsable du centre technique. En effet, bien que la collecte des ordures ménagères soit une compétence métropolitaine, c'est la Ville qui prend en charge le nettoyage des dépôts dits sauvages sur la voie publique. “C'est un problème de plus en plus compliqué à gérer car nous devons non seulement évacuer les déchets avant que ne se forment des décharges sauvages,

mais nous devons aussi les éliminer. Quand il n'y en a pas beaucoup, il nous est possible de les déposer en déchèterie mais s'ils sont trop nombreux ou trop spéciaux, il nous faut faire appel à des entreprises spécialisées pour les éliminer. Ce qui peut avoir un coût important pour la collectivité”.

D'après l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) qui en février dernier a publié un rapport relatif à cette problématique, ces incivilités coûtent en

moyenne en France cinq euros par an et par habitant. “Ce qui à Saint-Égrève représente tout de même un budget d'environ 80 000€ annuel”, renchérit Thierry Pierre qui indique qu'en “plus de ce coût financier, ces décharges sauvages ont un coût environnemental très important (...). Pour lutter contre ces mauvaises habitudes, depuis quelques mois, la police municipale multiplie les recherches dans ces dépôts sauvages pour en identifier les responsables”, conclut-il. ■

DÉLIT : le saviez-vous ? Déposer des ordures sur la voie publique en se servant d'un véhicule constitue un délit qui peut entraîner des poursuites devant le tribunal et une amende montant jusqu'à 1500€ et la confiscation du véhicule

50%

C'est l'augmentation constatée sur la commune des dépôts sauvages d'encombrants de toute sortes ces quatre dernières années.

Prédieu : ça tourne rond pour le square



Lancée en septembre dernier, la requalification du square Armand Nordon doit se terminer ce mois-ci avec la mise en place des derniers éléments de mobilier urbain, l'installation des cinq mats d'éclairage public. La réalisation des "enrobés" qui recouvrent ce nouvel espace ayant été faite fin novembre, les piétons peuvent à nouveau circuler sous le pont en attendant que la surface du sol soit traitée

mi-décembre par "grenaillage". Les commerçants du marché pourront pour leur part y réinstaller leurs étals dès le 20 décembre. Dans la continuité de ce chantier, côté Fiancéy, la place Salvador Allende sera quant à elle requalifiée au printemps 2020. Sa revégétalisation notamment aura pour effet de faire diminuer le noyau de chaleur que représente cet espace très minéral. ■

Caméras : première !

Ça y est. Les premières caméras du système saint-égrévois de vidéoprotection ont été posées. Actuellement en cours de déploiement, ce réseau a pour objet de sécuriser l'espace public en permettant d'y contrôler a posteriori ce qu'il s'y est passé dans le cadre d'enquêtes de police judiciaire. S'il faudra encore deux mois pour installer la cinquantaine de capteurs prévue dans ce projet, les premières caméras devraient commencer à fonctionner dès ce mois de décembre ■



Passerelle piéton : ça marche !

Le 22 novembre dernier, la passerelle piéton qui enjambe la Vence au niveau de la rue du même nom a été rouverte à la circulation. Vétuste, l'ouvrage d'art a été remplacé par la Métropole et la Ville qui ont consacré un budget de 180 000 € à créer un ouvrage en bois et métal soutenu par deux solides piles en béton large d'1,40m et long d'environ 12,50m.

(638 500 €

C'est le budget global consacré à la requalification du square Armand Nordon et de la place Salvador Allende. Dans ce projet porté par la Métro, la participation de la Ville s'élève à 292 000 euros.

Des vestiaires bientôt ouverts

Entre la piste d'athlétisme et le terrain sud de football aux Brioux, les travaux avancent bon train. Alors que le gros œuvre est terminé depuis quelques semaines, les ouvriers s'attellent aux aménagements intérieurs nécessaires au bon fonctionnement des nouveaux vestiaires de la halle Jean Balestas. Si bien que si le chantier se poursuit à ce rythme, l'équipement dédié aux sportifs devrait pouvoir être mis en fonction dès le premier trimestre prochain. Ce bâtiment propose aux footballeurs qui en seront les principaux utilisateurs, une surface totale de 242 m². En plus des deux vestiaires joueurs, un autre sera exclusivement réservé aux arbitres. En outre le nouveau bâtiment accueillera le siège du 2 Rochers football club (2RFC) ainsi que des espaces festifs. Le chantier estimé à 940 000 € devrait se terminer dans le courant du mois de décembre car il ne reste plus qu'à réaliser quelques finitions comme le carrelage, la peinture et les inévitables "bricoles". Il s'inscrit dans le programme plus vaste de rénovation énergétique et fonctionnelle des tribunes du complexe sportif qui bénéficie



d'un budget total de 2 685 000 € environ. Ces nouveaux vestiaires sont adaptés aux personnes à mobilité réduite et répondent aux normes de la Fédération française de football. ■



Rythmes de l'enfant

Saint-Égrève maintient **les 4,5 jours d'école**

Soucieuse de connaître les pratiques des familles saint-égrévoises et de répondre au mieux à leurs attentes, la Ville a mis en place un comité de pilotage (Copil) afin de réaliser une enquête sur les rythmes de l'enfant. Elle a ainsi sollicité, sur la base du volontariat, douze représentants de parents d'élèves, quatre directeurs d'écoles (deux en maternelle et deux en élémentaire) ainsi que l'inspecteur d'académie. Ce comité de pilotage a été constitué en mars 2019 et est ainsi composé d'élus, de représentants de l'Éducation nationale et de parents d'élèves.

Le rôle du Copil

Les membres du comité avaient pour mission de concevoir un questionnaire envoyé aux parents afin de recueillir leur avis sur l'organisation des rythmes de leur enfant pendant la période scolaire, périscolaire, extrascolaire et familiale. Il avait également pour objectif de préciser les différentes causes de leur fatigue et d'évaluer l'adéquation entre l'organisation de la semaine de leur enfant et leurs contraintes familiales et professionnelles. Ces derniers mois, le Copil a ainsi validé le

contenu du cahier des charges pour la consultation des prestataires réalisant l'enquête et participé à l'élaboration du questionnaire.

Une enquête collaborative

Durant plusieurs mois, les membres ont été accompagnés par les services municipaux ainsi que le cabinet Eneis by KPMG, missionné par la Ville pour conduire cette enquête. 1254 foyers ont reçu un questionnaire en ligne ou sous forme de papier. Pour les groupes scolaires les moins représentés (les parents ayant le moins répondu - ndlr), le cabinet Eneis

by KPMG s'est rendu à la sortie des établissements scolaires concernés afin de recueillir des éléments directement auprès des familles. Ainsi, de juin à septembre, 619 parents ont répondu à l'enquête soit 49,4 % des familles.

Une décision quasi unanime

Le Copil a constaté que la majorité des parents d'enfants de 3 à 11 ans scolarisés à Saint-Égrève ayant répondu au questionnaire estime que les horaires actuels des journées sont adaptés à leur rythme, malgré une fatigue constatée. Cela concerne le temps d'enseignement comme

les temps périscolaires (pause méridienne et APS). Au vu des résultats, les membres du comité de pilotage ont voté : 11 pour le maintien des 4,5 jours, 3 se sont abstenus et 3 souhaitaient le retour aux 4 jours. Ils ont ainsi acté le maintien des 4,5 jours d'école pour la rentrée de septembre 2020.

Mais le travail ne s'arrête pas là et les membres vont poursuivre le travail initialement mené dans les mois qui viennent, afin d'accompagner les évolutions possibles de l'organisation des temps de l'enfant. Toujours avec en objectif principal... l'intérêt de l'enfant. ■



Mercredi 6 novembre, au vu des résultats de l'enquête menée auprès des parents d'enfants de 3 à 11 ans scolarisés à Saint-Égrève, les membres du Comité de pilotage ont acté le maintien des 4,5 jours d'école.

Les principaux résultats de l'enquête

Concernant le temps scolaire, les parents ayant répondu sont majoritairement satisfaits : **94,5%** considèrent que les horaires du temps d'enseignement du matin (hors mercredi) sont adaptés au rythme de leur enfant et **64,5%** à propos des horaires du mercredi matin. Ils sont **91%** à partager ce point de vue concernant la pause méridienne. L'enquête révèle

aussi que les parents de maternelles sont plus nombreux que les parents d'élémentaires à constater que leur enfant est fatigué en journée. Alors même que l'enquête montre (de manière logique - ndr) que plus les enfants se lèvent tôt (avant 6h30) ou se couchent tard (après 21h30), plus les parents observent une fatigue chez leur enfant. Ils sont néanmoins **60%**

à considérer que cet état de fatigue est normal.

La part du questionnaire consacrée aux outils numériques (télévision, ordinateur, tablette...) montre que les enfants scolarisés en élémentaire sont plus nombreux à y avoir accès que les maternelles et que, sur la moyenne des deux, **33,5%** ont accès aux écrans entre une et deux heures par jour. ■

Retrouvez la synthèse ainsi que les résultats de l'enquête sur les rythmes de l'enfant sur : saint-egreve.fr/participation-citoyenne/des-projets-concertes/les-rythmes-de-l-enfant-1973.html

(619

C'est le nombre de parents d'enfants de 3 à 11 ans scolarisés à Saint-Égrève ayant répondu à l'enquête, soit 49,4 % des familles.

Des accueils périscolaires de qualité



En 2019, une attention particulière a été portée sur la pause méridienne afin de proposer un accueil de qualité qui favorise le retour aux apprentissages à 13h30.

Selon l'enquête, près de **85 %** des répondants se déclarent satisfaits de l'organisation globale des activités périscolaires et les trouvent adaptées à leur enfant aussi bien pour les maternelles que pour les élémentaires.

Depuis 2013 et la mise en place des 4,5 jours, la ville avait développé progressivement une nouvelle offre d'accueil de loisirs pour les activités périscolaires en partenariat avec

le milieu associatif et des services municipaux, comme L'Unisson ou le service des sports, et recruté des animateurs qualifiés. Depuis, près de **80** professionnels assurent le programme des activités périscolaires.

En 2016, les six accueils périscolaires se sont engagés dans une démarche "qualité de service" avec quatre objectifs principaux : l'amélioration des conditions d'accueils ; le renforcement de la démarche éduca-

tive en direction des enfants ; la diversification des ateliers du soir ; et enfin, la dématérialisation et la simplification des procédures administratives avec une tarification à l'unité. En 2019, une attention particulière a été portée sur la pause méridienne afin de proposer un accueil de qualité qui favorise le retour aux apprentissages à 13h30. Une réflexion qui va se poursuivre avec le Copil mis en place en 2019... ■

(1 254

C'est le nombre de foyers ayant reçu un questionnaire.

Dates repères

2008 / Le ministre de l'Éducation nationale généralise la semaine de 4 jours, avec 24 heures de cours par semaine.

2012 / Saint-Égrève étend ses accueils périscolaires jusqu'à 18h30.

2013 / Le gouvernement instaure les 4,5 jours d'école. Saint-Égrève applique cette réforme dès le mois de septembre 2013.

2015 / La Ville met en place un groupe de travail composé de parents d'élèves, de directeurs d'écoles et de représentants de la Ville et lance une enquête pour évaluer les impacts de son organisation de la semaine de 4,5 jours.

2016 / À l'occasion d'une consultation, les parents saint-égrévois se prononcent pour un statu quo de l'organisation mise en place en 2013. Dans le même temps la Ville lance une démarche qualité de services pour ses accueils périscolaires.

2017 / Un décret autorise les communes à demander une dérogation pour rétablir la semaine de quatre jours.

2018 / La Ville organise une conférence grand public sur les rythmes de l'enfant. La municipalité décide de maintenir les 4,5 jours.

2019 / La Ville axe sa démarche qualité de service sur la pause méridienne. Elle met en place un Copil et lance une enquête auprès des parents sur les rythmes de l'enfant avec décision du maintien des 4,5 jours pour la rentrée 2020.



dossier

Événements



Avant les

En avant les festivités ! En décembre à Saint-Égrève, les fêtes de fin d'année durent tout le mois et la ville entière entre en ébullition.

Ici, les 31 derniers jours de l'année sont marqués par presque autant d'événements municipaux, commerçants, solidaires sportifs ou associatifs. Pour les recenser, rien ne vaut un petit calendrier (de l'Avent bien entendu) qui permet de se faire une idée de la richesse de l'offre locale en matière d'animations et du dynamisme des Saint-Égrévois qui trouvent encore l'énergie de se mobiliser après une année bien remplie.





fêtes, c'est déjà la fête

C'est parti. Décembre a tout juste commencé que Saint-Égrève baigne déjà dans une ambiance de fête de fin d'année. Les jours raccourcissent ? Tant mieux, ça laissera plus de temps aux Saint-Égrévois pour profiter des décors lumineux qui illuminent certains secteurs de la commune. Ces embellissements, mis en place par les agents du centre techniques, ne sont que la partie émergée de l'iceberg !

Bien évidemment, qui dit période de Noël dit animations *ad hoc*. Car ce sont surtout ces événements, petits ou grands, qui confèrent à ce mois une saveur toute particulière. Et comme il est possible de le constater au regard de ce dossier, tout le monde a mis les petits plats dans les grands. Si de son côté, la Ville soutient les initiatives des associations et des commerçants en leur fournissant des salles, un soutien

logistique ou encore en subventionnant leurs animations, elle participe activement à mettre en place certains événements qui feront date. Que ce soit avec L'Unisson, la bibliothèque ou La Vence Scène, des spectacles, expos et autres rendez-vous pour toute la famille sont ainsi au programme.

Solidarités

À l'approche des fêtes, l'image d'Épinal veut que les familles se rapprochent, que les magasins se remplissent de clients faisant des achats festifs. Mais si pour beaucoup la période est joyeuse, pour certains elle peut être plus difficile à vivre. Solitude, problèmes financiers, santé... Il n'existe pas de trêve hivernale pour les soucis du quotidien. À Saint-Égrève toutefois, nombreuses sont les associations qui se mobilisent pour que les personnes les plus fragiles ne restent pas sur

le bord de la route. Pour que cette période soit réellement un temps de partage, là encore des associations comme le Secours populaire, le Secours catholique, les Petits frères des pauvres ou encore l'Association familiale multiplient les initiatives pour inclure un maximum de personnes dans l'ambiance festive de rigueur. Brocante solidaire, bourse aux jouets, repas festifs, visites à domicile ou encore collecte pour la banque alimentaire, les événements estampillés solidaires ne manquent pas en cette fin d'année.

Une tombola exceptionnelle

Marqueur essentielle des fêtes de fin d'année saint-égrévoises au même titre que les boules, les guirlandes et les lumières clignotantes accrochées au sempiternel sapin roi des forêts, les oriflammes "Tombola des

commerçants" ne devraient plus tarder à envahir les devantures des magasins de proximité de la commune. Cette année, c'est une "cuvée" d'exception qui attend les Saint-Égrévois. En effet, du 10 au 25 décembre les 34 commerces participants entendent bien distribuer gratuitement 80 000 tickets à leurs clients pour leur donner l'opportunité de gagner rien moins qu'une voiture (une Dacia Sandero), un voyage à Bali, un séjour dans un pays du Nord et un autre à Saint-Petersbourg, un iPhone 11, un vélo électrique et des repas gastronomiques. Et pour conclure cet inventaire à la Prévert les commerçants ajoutent encore par là dessus de nombreux bons d'achat ! À noter : le tirage au sort est d'ores et déjà programmé pour le mercredi 15 janvier prochain... Un bon moyen de prolonger encore un peu les fêtes ! ■

32 C'est le nombre de manifestations programmées à Saint-Égrève dans le cadre du mois décembre en fête ! Pas mal pour un mois qui ne compte "que" 31 jours !

ZOOM SUR... LES COMMERCES DE LA TOMBOLA

Bon plan : pour obtenir gratuitement quelques billets de la tombola des commerçants, il suffit de se rendre dans l'un des commerces participants : IPro Immo, Agence Lorinquer, Atout Fromage, Boucherie Billon, Boulangerie Bourbon, Brasserie Dauphinoise, Café des Charmettes, Café du Pont de Vence, Carrefour express, Casino Shop, Cave le Tastevin, CIC Lyonnaise de banque, Crédit mutuel, David and son, Epitête, Garage du Drac, L'appart' fitness, L'arbre à pain, L'instant présent, la Carotte joyeuse, la Dame aux fleurs, la Pêche aux pains, Le temps d'un soin, Mod'L hair, Opticien Kryss, Rêves et gâteaux, Salon Evolu'tif, Société générale, SOS Pizza, Spar La Pinéa, Tabac du Pont de Vence, Tabac-presse Saint-Robert, Vert Lointain, Vin à cœur



L'agenda de l'Avent (et de l'après aussi !)

Festives, ludiques, sportives ou solidaires, voici la liste des animations qui sont prévues pour égayer le dernier mois de l'année ! À ne manquer sous aucun prétexte !

JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE

Exposition "Les Arts en fête"

Salons du Château Borel – Hôtel de ville
Les artistes amateurs saint-égrévois dévoilent quelques unes de leurs créations, sur le thème "Visages villages", en hommage à la cinéaste Agnès Varda, décédée en 2019. Vernissage en musique avec des élèves et professeurs de L'Unisson, et remise du prix du jury le jeudi 5 décembre à 18h30.

Visite de l'exposition du 5 au 15 décembre : le jeudi de 16h à 19h, le vendredi de 14h à 17h15, les samedi et dimanche de 14h à 17h30.

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

Café culturel

De 18h à 22h30 à La Vence Scène
L'association Culture & Nous investit l'espace convivialité de La Vence Scène avec un marché des créateurs.

Concert musiques festives

À 20h à La Vence Scène
Dans le cadre du réseau des écoles de musique, L'Unisson et ses partenaires invitent le public à assister à une rencontre inter-écoles. Au programme : les orchestres cordes de Saint-Égrève et Voreppe, les ensembles flûtes et percussions de Saint-Égrève et du Fontanil, l'ensemble des Balkans et le Big Orchestre d'Harmonie.
Entrée libre dans la limite des places disponibles.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Concert "Variation"

À 10h et 11h à la bibliothèque Barnave
Un concert improvisé pour petites et grandes oreilles avec Bertille Puissat (voix et objets sonores) et Jean-Pierre Sarzier (souffles et clarinettes). Un moment très tranquille et sensible à partager en famille.

Avec le soutien de Grenoble -Alpes Métropole, Mediarts, l'Idex et le LPNC Babylab - Université Grenoble-Alpes et la Drac Aura.

Entrée gratuite / à partir de 6 mois - Réservation obligatoire au 04 76 75 40 63.

Téléthon

À partir de 11h à la maison des compagnons (1 rue de Champaviotte)

Les Compagnons du devoir et l'union des habitants du quartier de Champaviotte préparent une tartiflette au bénéfice de l'AFM (5€ la part de 500 g). Pour les plus gourmands : des macarons sont également proposés, à déguster sur place ou à emporter !

Possibilité de réserver au 06 76 79 56 08 ou prevotgrenoble@compagnons-du-devoir.com

Repas de Noël des Aînés

À 12h15 à l'Espace Robert Fiat
Comme chaque année, la Ville et son CCAS convient les seniors saint-égrévois de plus de 70 ans à partager un repas festif et dansant.

Ouverture des portes à 11h45.
Rappel : repas sur inscription préalable. Un transport par bus est possible, départ à 11h25 du square Armand Nordon ou 11h40 à la MSF (rue de la Gare). Retour (ERF) le soir à 17h. Renseignements : 04 76 56 53 05.

Showcase "Arapaïma"

À 17h à la bibliothèque Barnave
Alchimiste des sonorités oniriques, Arapaïma enfle sa paire de lunettes steampunk "mouche", et peint un équilibre entre le martèlement des pads, la délicatesse du clavier et l'énergie des instruments à percussions.

Entrée libre

En partenariat avec Retour de Scène / Dynamusic.

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Avant-première "Marche avec les loups"

Séance proposée dans le cadre du festival du Film Nature et Environnement de FNE Isère, en présence du réalisateur Jean-Michel Bertrand et de Boris Jollivet l'audio naturaliste et preneur du son du film.

MARDI 10 DÉCEMBRE

Colis de Noël

De 10h à 17h dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville

Les bénéficiaires du colis de Noël offert par la Ville et son CCAS sont invités à le récupérer en mairie.

En cas d'empêchement, les colis peuvent être retirés auprès du CCAS jusqu'au 27 décembre.

Audition rencontre cordes

De 19h à 19h45 à l'auditorium de L'Unisson
Les classes de violon, alto, violoncelle et contrebasse ouvrent les portes de leurs auditions.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

DU 10 AU 25 DÉCEMBRE

Tombola de Noël des commerçants

Rendez-vous dans les commerces affichant "Je participe".

Une voiture, des voyages au soleil et à la neige, des week-ends... Profitez de vos courses de fin d'année pour collecter un maximum de tickets et augmenter vos chances de gagner l'un des lots mis en jeu par l'association des commerçants de Saint-Égrève avec le soutien de la Ville.

Tirage au sort le 15 janvier 2020. Pensez à bien conserver vos tickets !



MERCREDI 11 DÉCEMBRE

L'heure du conte de Noël

À 10h30 à la bibliothèque Rochepleine
Des histoires de Noël pour les tout-petits jusqu'à 3 ans.

JUDI 12 ET VENDREDI 13 DÉCEMBRE

Exposition et vente de livres jeunesse

De 16h15 à 18h45 à l'école maternelle de la Monta

Tandis que les écoliers présentent leurs travaux manuels sur le thème du conte, l'association des parents d'élèves en partenariat avec la librairie Le Square organise une grande expo-vente de livres : beaux livres, belles histoires, bandes-dessinées, livres d'activités, calendriers (etc.), il y en aura pour tous.

Petit plus, les bibliothécaires de la Ville racontent des histoires le vendredi à partir de 18h.



VENDREDI 13 DÉCEMBRE

Opéra "Dans la cuisine d'Offenbach"

À 20h à La Vence Scène
Le Quatuor Debussy et les chanteurs solistes d'Orphéon*La Compagnie Vocale s'associent pour interpréter les plus beaux airs connus des opéras bouffes d'Offenbach. "Aimer, boire, danse et chanter" sont les fils conducteurs de ce concert pas comme les autres pour une soirée gourmande...

Avec la participation des chœurs de L'Unisson.
TP: 15€ / TR: 12€ / TA: 11€

Infos/Réservations : lavencescene.saint-egreve.fr

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Concours de belote

À 14h à la Maison des solidarités et des familles
Un moment convivial et l'occasion de remporter de nombreux lots basés sur les saveurs des fêtes de fin d'année...

Concours organisé par le Comité des fêtes de Saint-Égrève.

LUNDI 16 DÉCEMBRE

Concert guitares "claelectriques et éclectiques"

À 20h à La Vence Scène
Quand la guitare classique rencontre la guitare d'aujourd'hui. Au programme : blues, folk, country, flamenco, funk, métal, trad', picking, hard rock, contemporain, pop, classique !
Entrée libre dans la limite des places disponibles.

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

Première séance & goûter de Noël partagé

De 15h à 16h30 à la chapelle du CHAI
Les classes d'éveil et d'initiation musicale livrent leur première représentation.
Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Audition de Noël

De 18h à 18h45 à la chapelle du CHAI
Place aux jeunes élèves de l'orchestre cordes et l'ensemble flûtes de cycle I.
Entrée libre dans la limite des places disponibles.

DU 19 AU 24 DÉCEMBRE

Les marchés en fêtes

Animations et distribution de papillotes égayent les marchés de la Ville : le jeudi 19 décembre au parc Marius Camet, le samedi 21 décembre à La Monta, et le mardi 24 décembre à Prédieu où le Père Noël devrait également faire une apparition...

VENDREDI 20 DÉCEMBRE

Café culturel

De 18h à 22h30 à La Vence Scène
L'association Culture & Nous consacre son café culturel aux ateliers créations.
Renseignements : cafeculturel.se@gmail.com

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

Sortie et création de décoration de Noël

De 14h à 17h
"Santé bien-être - Allô naturopathe" propose une sortie nature avec cueillette de végétaux pour faire un chemin de table pour Noël.
Rens./réservations : 07 81 86 99 57

DU 23 AU 25 DÉCEMBRE

Noël des Petits frères des pauvres

L'association les Petits Frères des Pauvres propose aux personnes de plus de 50 ans seules lors des fêtes de Noël, de participer aux festivités qu'elle organise : un repas de Noël le lundi 23 décembre à midi ou des visites à domicile le 24 ou le 25 décembre après-midi

Sur inscription préalable.
Renseignements : 06 46 90 38 96 / chartreuse@petitsfreresdespauvres.fr

DU 23 AU 29 DÉCEMBRE

Tournoi de Noël du 2RFC

À la halle Jean Balestas
Le 2 Rochers Football Club organise la 26^e édition de son tournoi de Noël, tournoi en salle qui réunit 72 équipes, soit près de 600 enfants de 10 à 12 ans des clubs de football de l'Isère. N'hésitez pas à venir les encourager !
Renseignements : 2rfc.org



LES 23 ET 24

PUIS LES 30 ET 31 DÉCEMBRE

Matinées graphiques "Noël et son imaginaire"

À l'espace Visancourt
Pastels, encres, acryliques et collages pour "neige étoilée, sapin couronné, étoiles colorées... et si Noël vous était dessiné", tel est le programme des matinées graphiques concoctées par l'atelier de l'Islo pour des vacances de fin d'année créatives...

Tarif : 18€ la séance
Rens./inscriptions : 06 16 08 59 70
atelierdelislo@gmail.com,

MARDI 24 DÉCEMBRE

Animation de Noël

De 10h à 12h à La Carotte joyeuse (1B rue de Prédieu)
Le primeur La carotte joyeuse propose une animation musicale devant son magasin accompagnée d'une dégustation de chocolat chaud, sans oublier une petite apparition du Père Noël et une distribution de papillotes.



LES +

DU 23 déc. au 5 janvier

Les vacances animées de La Vence Scène

Ciné-goûter, ciné-p'tit dej, distribution de papillotes, ciné-galette et autres animations sont proposés pendant les vacances de fin d'année. N'hésitez pas à en profiter !

lavencescene.saint-egreve.fr

Vendredi 10 janvier 2020

Soirée dansante Black and White

De 19h à 21h30 au Patio
Incontournable en janvier, le pôle jeunesse propose aux jeunes saint-égrévois de fêter la nouvelle année ! Et comme toujours, les couleurs blanc et noir sont de rigueur pour l'occasion !

Renseignements et inscriptions :
pôle jeunesse, 04 76 56 59 80
pole-jeunesse@mairie-st-egreve.fr



Denis Morin et une patiente du CHAI en pleine "impro électro"

Les Barbarins à l'hôpital

Chaque semaine depuis octobre deux musiciens animent un atelier créatif au centre hospitalier Alpes Isère. Rencontre.

Les Barbarins Fourchus, on les connaît surtout pour leurs concerts événements hauts en couleurs, leur goût assumé pour le kitsch et leur énergie communicative qui donne une irrésistible envie de danser ! Mais si côté pile, le groupe est tout strass et paillettes, côté face, c'est aussi une association engagée dans des projets de médiation culturelle moins médiatisés mais dont la portée va bien au-delà du simple concert. C'est cette facette de la personnalité des Barbarins Fourchus que découvrent actuellement une trentaine de patients du pôle "Grenoble-Grésivaudan" de psychiatrie adulte du Centre hospitalier Alpes Isère (Chai). Chaque semaine, Delfino, l'un des membres charismatiques du "collectif tentaculaire" grenoblois et Denis Morin, que les amateurs d'électro connaissent peut-être mieux sous le pseudonyme de Youpidou, animent des ateliers de travail de création partagée. Lancés en octobre, ces rendez-

vous dédiés à la création artistique doivent se poursuivre jusqu'à la fin décembre et bénéficient d'un financement croisé entre l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des affaires culturelles et la Région et les Barbarins eux-mêmes...

Raggamuffin et polyglottes

Au début un peu perplexes d'assister à cet atelier, les patients de l'hôpital échangent plutôt sur des sujets sur la fatigue causée par leur traitement. Certains restent en retrait tandis que d'autres demandent à Denis Morin ce qu'ils ont le droit de faire ou pas. Table de mixage et ordinateur branchés, le musicien explique que chacun fait ce qu'il lui plaît. Rapidement en poussant deux potards et en ajoutant un rythme, il fait passer un micro de mains en mains et là commence la surprise. Après qu'une patiente a posé un rap "en arabe, parce que je ne sais raper qu'en arabe", une autre improvise un freestyle raggamuffin comme si de rien n'était, puis une troisième déclame un poème en italien sur les nappes électros créées en direct par Denis. Après cette mise en bouche, le groupe se scinde et alors que certains restent avec Denis, d'autres s'en vont avec Delfino participer à l'atelier écriture.

Echos des paroles

"Notre projet, c'est donner la parole à des gens qui ne l'ont pas souvent et que ces paroles soient enregistrées pour laisser une trace. Cela passe par l'oralité et par l'écriture", explique Delfino qui parle plus volontiers de "libération de la parole. Tout est utilisable, pas question

de se laisser enfermer par l'orthographe ou la grammaire. On peut travailler sur un thème choisi collectivement ou pas", précise l'artiste qui rappelle que ces ateliers s'inscrivent dans le cadre du projet de médiation culturelle Echos lancé par les Barbarins, il y a quatre ans et qui s'adresse notamment aux personnes en situation d'enfermement physique ou mental.

Un objet

Après les ateliers, Delfino et Denis se plongent dans les matériaux qu'ils ont collectés, les trient, les retravaillent, retranscrivent le tout par écrit et élaborent une "revue poétique moderne, qu'on enrichit avec des dessins, des photos... On fabrique un objet avec leur littérature et on l'accompagne d'un CD sur lequel on retrouve une sélection des morceaux qui ont été créés lors des ateliers. Mais on ne peut bien sûr pas tout garder. Nous avons toujours un gros travail de défrichage à faire". Réalisée dans les bureaux de l'association, la revue est conçue comme un bel objet, soigneusement mis en page par Claire le Guilloux, "c'est le marque page du temps passé ensemble. Un cadeau que l'on fait aux participants", au même titre que le "live" qui sera proposé au premier trimestre au Chai. "C'est une parenthèse dans les journées des gens, un moment d'échanges, d'humanité. On n'est pas des soignants" conclut tout simplement Delfino avant de confier qu'il songe actuellement à un livre "une réflexion sur le travail mené, l'importance qu'il a eu pour nous, pour les autres. Un plan d'attaque qui livrerait des propositions de ce genres d'actions culturelles pour la société". Tout un programme ! ■

Un collectif tentaculaire

Nés en 1992, les Barbarins Fourchus n'étaient que "trois ou quatre. Ce n'était pas très structuré. Et puis on a géré des lieux, accueilli des gens...", se souvient Delfino De Féline auteur, chanteur, illustrateur, artiste plasticien qui gravite dans cette nébuleuse qui associe la chanson rétro-moderne, au rock, à l'électro, au jazz, mais aussi au théâtre, au cirque ou encore au cinéma. Aujourd'hui, le collectif propose des spectacles mais a aussi investi la Salle Noire, sur la friche culturelle Bouchayer-Viallet, au cœur des anciennes usines Cémoi pour y développer d'autres projets de médiation culturelle notamment.

Belote festive à la MSF



Belote, rebelote et 10 de der ! Le Comité des fêtes investit la Maison des solidarités et des familles pour y organiser le dimanche 15 décembre un grand concours de belote. L'événement qui doit durer tout l'après-midi invite tous les amateurs de ce jeu de carte à se retrouver dès 13h30 afin de s'affronter à grands coups d'atouts ! Des lots de saison doivent bien évidemment récompenser les gagnants et ça ne fait pas un pli !

A noter : les inscriptions se font sur place. ■

Noël tout foot !



Alors que chez les professionnels, c'est la trêve des confiseurs, pas de répit pour les footballeurs amateurs ! En effet, du 23 au 29 décembre, le 2RFC créé l'événement et rassemble tout (ou presque) ce que l'Isère compte de jeunes joueurs à l'occasion de son 26^e tournoi de Noël.

Gigantesque rencontre festive de foot en salle, l'événement doit rassembler 72 équipes soit plus ou moins 600 enfants de 10 à 12 ans à la halle Jean

Balestas bien décidés à décrocher la coupe ! ■

Tous en pistes

Ça y est. Des mois que certains l'attendaient : la neige est enfin de retour sur les massifs alentours ! Pour en profiter, les associations saint-égrévoises se mobilisent pour emmener les amateurs de sports d'hiver pratiquer leur passion dans de bonnes conditions. Pour les plus jeunes, la section ski-surf du Sou des écoles propose des cours hebdomadaires.

En savoir + : soudesecoles-stegreve.fr

La section ski de piste de l'USSE organise des sorties chaque dimanche dans les plus beaux massifs de la région. Plus d'une douzaine de journées permettent ainsi à ceux qui le souhaitent de profiter sereinement des domaines skiables des stations alpines.

En savoir + : usse-skidepiste.fr ou 06 09 89 39 34.

La section ski nordique organise non seulement des sorties pour les pratiquants loisirs (à partir de janvier) mais emmène aussi les compétiteurs sur des courses longue distance.

En savoir + : usse-skinordique.fr

Il est aussi possible de découvrir en semaine les plus beaux paysages des environs avec Saint-Égrève Accueil qui organise des randonnées raquettes et ski de fond. Le programme est défini en fonction de la météo le mardi pour le jeudi suivant.

En savoir + : seaccueil.free.fr/index.php

Pause hivernale au Repair café

Du 20 décembre à 18h30 au 3 janvier à 13h30, le Repair café de l'association Refus du rebut s'offre une petite trêve hivernale bien méritée. Les bénévoles, qui chaque semaine aident les Saint-Égrévois à réparer leurs objets à la MSF se remettent toutefois à l'ouvrage dès le vendredi 3 janvier prochain.

ATELIERS DE L'ISLO : Pendant les vacances de fin d'année, l'Atelier de l'Islo propose deux sessions de matinées graphiques les 23 et 24 décembre et les 30 et 31 décembre. Au programme ? Noël bien sûr ! Réservations : 06 16 08 59 70 ou atelierdelislo@gmail.com

Floriscola, l'art des fleurs



Les ateliers d'art floral encadrés par Dominique Ferrier, animatrice confirmée, ont repris ! Deux ateliers mensuels sont proposés le lundi à la salle polyvalente de Fiancey et suivent un calendrier et des thèmes établis. ■

En savoir + : floriscola.fr ou 06 75 67 39 99.



Vendredi 13 décembre à 20h

Dimanche 8 décembre 17h

Marche avec les loups

Dans le cadre du festival du Film Nature et Environnement de FNE Isère, La Vence Scène propose en avant-première le nouveau documentaire de Jean-Michel Bertrand. Suite directe du film "La Vallée des loups", ce nouveau rendez-vous avec les loups essaie de répondre aux questions qui se sont posées sur ce qu'il advient de ceux qui quittent la meute. Cette séance est organisée en présence du réalisateur et de l'audio naturaliste du film.

A cette occasion, le public est convié à vivre une expérience sonore d'immersion dans le film.



Le ciné à tout âge

Le saviez-vous ? La Vence Scène s'active dans le champ du cinéma en temps scolaire en participant notamment aux dispositifs "École et cinéma", "Collège au cinéma" et "Lycéens et apprentis au cinéma". Elle propose ainsi aux enseignants une programmation à destination des élèves à chaque rentrée de septembre.



© Ludovic Fremondiere

Dans la Cuisine d'Offenbach

Quel endroit plus indiquée que la cuisine d'Offenbach pour mitonner quelques airs d'opéra bouffe ?! À La Vence Scène, le Quatuor Debussy & Orphéon*La Compagnie Vocale se mettent aux fourneaux et interprètent les plus beaux airs connus des œuvres d'Offenbach. Orphée aux Enfers, Les Brigands, La Vie Parisienne et La Périchole et une kyrielle d'autres airs tous plus connus les uns que les autres (d'aucuns diront les "tubes" d'Offenbach) ! Un savoureux mélange entre la musique et les textes tirés du Grand Dictionnaire de la Cuisine d'Alexandre Dumas, le tout dirigé par Philippe Forget, récitant gourmand et facétieux. "Aimer, boire, danser, chanter" sont le fil conducteur d'un concert aux cadences irrésistibles qui donnent envie de danser le French cancan et de taper dans les mains.

BONUS : le spectacle est accompagné par une intervention du Chœur de L'Unisson

Le saviez-vous ?

En dehors des spectacles et des séances cinéma programmées tout au long de l'année, il est possible de louer La Vence Scène pour y organiser un spectacle, une conférence, une assemblée générale, une séance de cinéma ou encore une formation dans un espace moderne et confortable. Pour ce faire, La Vence Scène propose aux associations, aux comités d'entreprise et aux entreprises ses deux salles ainsi que son espace convivialité. La première consacrée au spectacle, au cinéma ou au conférence compte 330 ou 400 places (en fonction de la configuration choisie) et la seconde de 110 places est propice à la mise en place de séances de cinéma, de conférences ou encore de formations.

En savoir + : 04 76 56 53 18

11 C'est le nombre de spectacles de la saison culturelle de La Vence Scène qui ont affiché ou affichent complet.

l'agenda du 7 au 20 décembre

JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE

Les arts en fête, exposition des peintres amateurs saint-égrévois dans les salles d'exposition du Château Borel.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Concert jeune public, "Variation" à la bibliothèque à Barnave avec Bertille Puissat et Jean-Pierre Sarzier. 10h et 11h sur réservation.



Téléthon, tartiflette préparée par les Compagnons du devoir et du Tour de France et les membres de l'Union des habitants du quartier de Champaviotte et vendue à la Villa Jeanne d'Arc (1 rue de Chamaviotte). 11h.

Repas de Noël des seniors à l'ERF. Voir aussi en page 14-15. 12h15.

Showcase "Arapaima" à la bibliothèque à Barnave en partenariat avec Retour de Scène/Dynamusic. Entrée libre. 17h.

Basket, l'équipe Pré-nat masculine de l'USSE reçoit Domène au Gymnase L. Terray. 20h30.

MERCREDI 11 DÉCEMBRE

L'heure du conte de Noël jusqu'à 3 ans à la bibliothèque à Rochepleine. 10h30.

Annulation de la projection de "La vie se tisse, des uns aux autres, quelle transmission ?", prochaine projection le 22/04 à l'espace Europe.

JEUDI 12 DÉCEMBRE

Conférence-atelier "La communication non violente, plus qu'une technique de communication, un mode de vie", par Corps et sens à la Maison des associations. 20h30. Renseignements et inscription : corpsetsens38@gmail.com.

12 ET 13 DÉCEMBRE

Expo-vente de livres proposée par les parents d'élèves de l'école maternelle de La Monta. De 16h45 à 18h45.

VENDREDI 13 DÉCEMBRE

Spectacle "Dans la Cuisine d'Offenbach" par le Quatuor Debussy & Orphéon* La Compagnie Vocale à La Vence Scène. 20h.

Lectures par les bibliothécaires à l'école maternelle de La Monta. 18h.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE



Handball, l'équipe N3 masculine reçoit Rhône Eyrieux à la halle Jean Balestas. 20h45.

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Basket, l'équipe N3 féminine reçoit Vénissieux/Parilly au gymnase L. Terray. 15h30.

Concours de belote par le Comité des fêtes de Saint-Égrève à la Maison des solidarités et des familles. 13h30.

LUNDI 16 DÉCEMBRE



Concert de guitares de L'Unisson à La Vence Scène. 20h.

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

Conseil municipal, dédié au budget municipal à l'hôtel de ville. Séance publique dès 19h.

VENDREDI 20 DÉCEMBRE

Café culturel : ateliers créations à La Vence Scène par Culture & Nous. Du 18h à 22h30.

En savoir + : cafeculturel.se@gmail.com.



LA VENCE SCÈNE cinéma



▶ **À couteaux tirés (VOSTF)**

Le 9 décembre à 20h

▶ **Le meilleur reste à venir**

Le 9 décembre à 14h et 20h ; le 10 déc. à 17h30 et 20h.

▶ **Gloria mundi**

Le 10 décembre à 20h.

▶ **Jumanji : next level**

Le 9 décembre à 18h ; le 10 déc. à 17h30.

▶ **Chanson douce**

Le 11 décembre à 17h30 ; le 13 déc. à 20h30 ; le 14 déc. à 20h30 ; le 15 déc. à 17h30 ; le 17 déc. à 20h.

▶ **La famille Addams**

Le 11 décembre à 14h ; le 12 déc. à 18h ; le 13 déc. à 18h ; le 14 déc. à 11h, 14h et 16h30 ; le 15 déc. à 10h30 et 15h ; le 17 déc. à 18h.

▶ **Seules les bêtes**

Le 11 décembre à 20h30 ; le 14 déc. à 18h ; le 15 déc. à 20h ; le 16 déc. à 20h30 ; le 17 déc. à 20h.

▶ **Les éblouis**

Le 11 décembre à 16h ; le 12 déc. à 20h ; le 14 déc. à 16h ; le 15 déc. à 20h30.

▶ **Last Christmas**

Le 11 décembre à 18h ; le 14 déc. à 20h30 ; le 17 déc. à 18h.

▶ **Toute ressemblance...**

Le 11 décembre à 20h ; le 12 déc. à 18h ; le 14 déc. à 18h30 ; le 16 déc. à 14h.

▶ **Zibilla ou la vie zébrée**

Le 11 décembre à 16h15 ; le 15 déc. à 16h30.

▶ **Hors normes**

Le 11 décembre à 14h ; le 12 déc. à 20h ; le 15 déc. à 18h.

▶ **Abominable**

Le 15 décembre à 14h30.

▶ **Star Wars : l'Ascension de Skywalker**

Le 18 décembre à 14h30, 17h30 et 20h30 ; le 19 déc. à 19h ; le 20 déc. à 17h et 20h.

▶ **La reine des neiges 2**

Le 18 décembre à 17h15.

▶ **Vic le Viking**

Le 18 décembre à 14h ; le 19 déc. à 18h ; le 20 déc. à 18h.

▶ **Proxima**

Le 18 décembre à 20h ; le 20 déc. à 20h.

▶ **Zébulon, le dragon**

Le 18 décembre à 16h.

▶ **Noura rêve (VOSTF)**

Le 19 décembre à 20h30.

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Du lundi au vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (standard jusqu'à 18h15 du lundi au jeudi). Permanence le jeudi jusqu'à 19h30 (uniquement sur rendez-vous).

CCAS : **04 76 56 53 47**
Lundi, mardi et vendredi de 13h30 à 17h15. Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h15. Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15.

Point information autonomie pers. âgées et handicapées, action sociale, permanence logement social sur rendez-vous.

Permanence des élus :

Cabinet du maire :
Daniel Boisset, sur RDV **04 76 56 53 41**
Conseillers départementaux :
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Catherine Kamowski, députée **04 76 94 28 25**
Sur RDV au 1 rue Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux circo3805@gmail.com

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

Conseil info énergie de l'ALEC : **04 76 14 00 10**
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Permanence juridique : **04 76 56 53 00**
Les 1^{er} jeudi et 3^e mercredi du mois
Médiation : Edouard Tournier, **04 76 56 53 00**
Les 1^{er} et 4^e jeudi du mois
CARSAT assistante de service social : **09 71 10 39 60**
Le mardi
Point Ecoute : **04 76 56 05 40**
Ecoute psychologique le vendredi, 9h-13h à la MSF

PERMANENCES

Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.
Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève
Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.
Point Précarité Santé : **04 76 89 31 42**

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**
12 rue des Peupliers
Pompiers : **18** ou **112**
Secours en montagne, Isère : **112**
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
Urgences dentaires : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN mission locale **04 76 13 18 05**
4 av Général de Gaulle, www.meen-neron.com
La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h.
jeudi 9h-12h15 14h-18h. Samedi 9h-12h ou Rue Louis Neel 8h45-12h30 13h30-16h45. Samedi 8h45-12h.
SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.

Trésorerie Principale :

04 76 75 32 79

Grenoble Alpes Métropole : **04 76 59 59 59**

Voirie/Déchets : n° vert **0 800 500 027**

Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**

Du lundi au vendredi 9h30-12h et 13h-17h30, le samedi 9h-17h30. Fermée dimanches et jours fériés.

• Problèmes techniques **04 76 86 20 70**

eau potable, abonnement, résiliation, facturation

ou www.eauxdegrenoblealpes.fr

Eaux de Grenoble Alpes

5 place Vaucanson 38000 Grenoble

Du lundi au vendredi 8h-12h 13h-17h30

• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**

Soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Urgences : **0 825 74 20 30**

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours

féries de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h.

Du 30/11 au 06/12 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**

48D route de Grenoble

Du 07 au 13/12 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**

Domaine Barnave

Du 14 au 20/12 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

1 allée Charles Baudelaire, Le Fontanil,

Du 21 au 27/12 : pharmacie Casadella, **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 28/12 au 03/01/20 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

Du 04 au 10/01 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre commercial "La Pinéa"

Paysagiste
Entreprise qualifiée

JMA
Espaces Verts

50% réduction sur devis

- > Aménagement extérieur
- > Conception paysagère
- > Arrosage enterré
- > Pavage - Clôture
- > Mur d'enrochement
- > Entretien d'espaces verts
- > Engazonnement - Plantation
- > Taille - Elagage - Abattage

04 74 94 04 80

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

des idées cadeaux par milliers !

Votre magasin créatif sur Saint-Egrève

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts Loisirs Créatifs

Encadrement Eveil Artistique

Lundi : 14h - 19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 10h - 12h30 / 14h - 19h
Samedi : 9h30 - 19h

8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr

ici votre publicité

04 76 44 63 76

Groupe

Priorité Saint-Égrève

Comment pouvons nous agir pour notre environnement et nos emplois ?



En cette période qui précède Noël, nous sommes tous attentifs aux achats que nous allons faire à l'attention de nos proches. Si Internet permet une grande souplesse pour disposer à bas coût et très rapidement d'un choix multiple voire infini de produits et de services, il est légitime de se poser la question de l'impact que nous avons sur notre économie et sur notre environnement.

En effet, choisir d'aller chez des commerçants locaux peut être un choix citoyen afin de contribuer à une présence commerciale au quotidien mais également, si les professionnels font le choix de la proximité dans les produits proposés, de faire vivre des entreprises de notre région.

Nous sommes tous acteurs des grands changements puisque nous avons le pouvoir de décider de nos consommations. Et comme souvent, il n'est pas question d'exclure ou de juger des choix du web, mais bien d'avoir une action pondérée afin de se souvenir également que nous pouvons faire marcher notre économie locale avec un simple geste. L'environnement et nos emplois ne peuvent qu'en être gagnants.

Nous vous souhaitons à tous un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année. Rendez-vous en 2020 !

Priorité Saint-Egrève – contact@priorite-saintegreve.fr

Groupe

Saint-Égrève Autrement

NOTRE commune : Ses compétences (1ère partie)

Durant les 6 mois précédant les élections municipales, l'expression politique dans le journal municipal reste autorisée s'il ne s'agit pas de campagne électorale. Nos informations sont donc parfaitement neutres.

"Le conseil municipal est de plein droit compétent pour gérer les affaires de la commune", article L2121-29 du Code général



des collectivités territoriales. La Ville gère donc : Les écoles maternelles et primaires : propriétaire des écoles publiques, elle en assure la construction, l'entretien, l'équipement et le fonctionnement. Elle définit la carte scolaire. L'action sociale, en complément du département et en lien avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), étude annuelle et obligatoire, permet de cibler l'action communale: crèches, accompagnement des personnes âgées, actions de solidarité, etc. La culture : bibliothèques, école de musique, salles de spectacle, organisation de manifestations culturelles, ...

Le sport et les loisirs : la commune crée et gère les équipements sportifs, en commun avec le SIVOM du Néron pour certains d'entre eux. Elle subventionne les clubs et les associations de ce secteur.

La protection de l'ordre public local (prévention, sécurité, police municipale) est de la responsabilité du Maire qui a un pouvoir de police.

L'État-Civil, l'organisation des élections sont des missions du Maire et de ses adjoints, réalisées au nom de l'Etat.

...Suite à l'emplacement du groupe Écologie, Solidarité, Citoyenneté

Françoise Charavin, Jean Marcel Puech et Hassan Belrhali
(hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

Écologie, Solidarité, Citoyenneté

NOTRE commune : Comment sont prises les décisions ?
(2^e partie, suite de la tribune de Saint-Égrève Autrement)

Dans les jours qui suivent les élections, le Conseil Municipal est réuni pour élire le Maire qui désigne ensuite ses adjoints, 9 au maximum à Saint-Égrève, et délègue certaines attributions à des conseillers municipaux.

Toutes les décisions sont prises en Conseil Municipal qui se réunit en moyenne 10 fois par an en séance publique. Les projets de délibération sont, au préalable, présentés aux élus lors de commissions au cours desquelles élus de la majorité et de l'opposition peuvent en débattre.

Toute délibération présentée au Conseil Municipal peut faire l'objet d'interventions des élus de l'opposition expliquant leur position avant le vote.

Chaque année a lieu un débat important : le débat d'orientation budgétaire. La majorité présente ses grandes orientations budgétaires, reflet de ses choix stratégiques. A cette occasion, chaque groupe politique s'exprime sur cette politique budgétaire. Ce débat précède le vote du budget qui a lieu au Conseil suivant. Les délibérations proposées sont presque toujours adoptées en raison du mode de scrutin des élections municipales qui donne une majorité solide pour tout le mandat. Si le Conseil municipal est l'instance délibérante, il s'appuie sur les services municipaux (350 agents à Saint-Égrève, soit 310 ETP) qui assurent les services aux habitants, préparent les décisions et fournissent aux élus les informations utiles à la prise de décisions.

...Suite à l'emplacement du groupe Pour une gauche authentique à Saint-Égrève

L. Amadiou, B. Ruef et E. Bruyant - groupe.eco.sol@orange.fr



Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Égrève

NOTRE commune : au cœur du lien social de proximité
(3^e partie, suite de la tribune du groupe Écologie, Solidarité, Citoyenneté)

Par ses compétences, la commune a un rôle essentiel concernant la vie quotidienne des habitants, tout au long de leur vie : Petite Enfance, scolarité, sport et loisirs, culture, solidarité, personnes âgées, santé publique, état civil, sécurité, environnement, voirie, urbanisme, thanatologie... Les conseillers municipaux sont les élus les plus proches des habitants qui, naturellement, s'adressent d'abord à eux quand ils ont un problème ou une initiative à soutenir.

Accompagner les habitants, c'est à la fois écouter et rappeler les règles du vivre ensemble, expliquer les décisions de la collectivité, préparer par la concertation les décisions futures en partageant les connaissances sur des sujets parfois complexes.

Le Conseil Municipal représentant les habitants, ses décisions sont prises dans l'intérêt général qui n'est pas forcément facile à discerner, mais privilégie les enjeux de bien-être collectif et de biens communs (comme par exemple les services municipaux, les stades, les bibliothèques, etc.)

Au cœur d'un réseau complexe de collectivités (SIVOM, Métropole, Département, Région, Etat) et de services (services communaux, CCAS, services sociaux, gendarmerie, Poste, Finances publiques, transports, etc.), la commune doit avoir un rôle facilitateur pour les habitants parfois perdus qui ont du mal à faire valoir leurs droits.

C'est ainsi que tous pourront se sentir bien à vivre à St-Egrève.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - PCF

<https://gaucheauthentiquestegreve.wordpress.com>



Graphik.

À partir de
128 000 €

Nouvelle résidence à
SAINT-ÉGRÈVE

- Du T1 bis au T5
- Des prestations de qualité
- Grandes terrasses ou balcons
- Vues sur les massifs
- Environnement paysagé
- À deux pas de Grenoble
- RT 2012

Mestis
Yvivre

04 75 44 44 86

www.residence-graphik.fr

VALRIM
GROUPE IMMOBILIER

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du Lac
Avenue de l'Île Brune
38120 St Égrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53

Santé Bien-être Allô Naturopathe
Plus d'info: <https://www.allonaturopathe.com>

Amélie Fabro
Votre conseillère naturopathe

Offre exceptionnelle
Pensez à l'environnement : prenez la carte
en photo et profitez de 10% !



Tel/Skype 07 81 86 99 57 Rendez vous et consultation dans toute la France.
allonaturopathe@gmail.com
17 rue des roses 38120 Saint Egrève
SIREN : 752 483 533 / SIRET 752 483 533 00027

V. BAPST
Opticiens conseil

Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !

Votre opticien Krys à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

HAPPY KRYSMAS
Des cadeaux pleins les yeux
Voir conditions en magasin

2^e Paire Tiers payant
Parking Gratuit

04 76 75 61 18
optiqueduneron@krys.com
Centre Cial Les Charmettes



Aslan

Travaux de maçonnerie :
piscine, carrelage, faïence,
mur, enduit, dalle, pavé...



Siret : 483837480RM38

06.98.77.28.86 Saint Egreve



**MARBRERIE
DE LA VENCE**

Christian JEAN

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26
N° d'habilitation n° 9638046

**À ST-ÉGRÈVE
T3/T4**

**RÉSIDENCE
HAUT DE GAMME
Secteur Mairie**



 Résidence à taille humaine, nichée au coeur d'un espace paisible, verdoyant et résidentiel

Espaces de vie confortables et lumineux prolongés par de belles terrasses orientées plein sud


04 76 15 21 21
trignat.fr